

## La mobilisation se poursuit pour la restauration de l'église



La mobilisation se poursuit pour la restauration de l'église

Après la signature de la convention entre la Fondation du patrimoine, la mairie et l'Association de sauvegarde du patrimoine de Panjas, la municipalité s'emploie auprès des organismes de l'État pour obtenir des subventions, tandis que l'association mobilise ses bénévoles pour organiser des manifestations dont les bénéfices seront réinvestis dans la restauration des vitraux.

Déjà, la municipalité et l'association ont obtenu une aide financière importante de la part de la fondation du Crédit Agricole d'Aquitaine finance, qui s'élève à 30% de la restauration des vitraux.

L'association de sauvegarde forte de plus d'une soixantaine de personnes et soutenue par de nombreux acteurs locaux, a pour but de contribuer à la sauvegarde du patrimoine du village et tout particulièrement à celle du joyau qu'est l'église Saint-Laurent de Panjas.

Dans le cadre des journées du patrimoine de Pays et moulins, l'association de sauvegarde organise samedi 16 juin, une journée dont le programme est le suivant :

Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 (place de la mairie). Dès 9 heures précises, sera donné le départ de la randonnée pédestre d'environ 5 km (prévoir boisson et casquette en cas de chaleur). Cette randonnée permettra aux participants de découvrir le village et ses alentours. Une halte est prévue au Domaine de Curé, où Stéphane et Andréas Roth présenteront l'activité de la ferme, basée sur l'élevage en plein air de Galloway et de porcs noirs de Gascogne.

De 11 à 12 heures, le public assistera à une projection sur le bestiaire de l'art roman. Cette projection se fera à l'église Saint-Laurent, où les personnes pourront ainsi admirer quelques représentations animalières présentes dans l'abside romane du XIIe siècle.

À partir de 12 heures, la commune offrira le pot de l'amitié, qui sera suivi par un pique-nique tiré du sac. Ce moment de détente et de restauration aura lieu dans le parc situé autour de l'église.

La deuxième animation est programmée pour le samedi 23 juin à 18 heures, avec un concert de chants baroques. Le concert aura lieu à l'église.

Pour contacter l'Association pour la sauvegarde du Patrimoine de Panjas, s'adresser au 06 13 83 81 46, ou [patrimoinepanjas@yahoo.fr](mailto:patrimoinepanjas@yahoo.fr)

Les personnes qui souhaitent faire un don, peuvent le faire par Internet à l'adresse [fondation-patrimoine : http://www.fondation-patrimoine.org/59176](http://www.fondation-patrimoine.org/59176)

Par courrier, les donateurs sont invités à retirer, à la mairie de Panjas le bon de souscription, de le compléter et de l'accompagner du règlement par chèque, libellé exclusivement à l'ordre de la Fondation du patrimoine-église Saint-Laurent de Panjas, et à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine- délégation Occitanie Pyrénées 11 boulevard des Récollets- Le belvédère 6B 31 400 Toulouse. Un reçu fiscal sera établi à l'attention des donateurs.